

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017**

Convocation le 22 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept mars à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Roger Bourhoven, Élisabeth Bousquet, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Sylvia Goulding, Daniel Hobmaier et Fabrice Redoules.

Étaient absents: Sylvia Jouhanneau qui donne procuration à Élisabeth Bousquet et Rémy Soullignac.

Secrétaire de séance: Frédérique Boret.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 ET VOTE DU TAUX DES TAXES

Sous la Présidence de Jérôme Bonafous, Maire, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017.

En fonctionnement

*les dépenses s'élèvent à **253 461.95€**

*les recettes s'élèvent à 132 950€ avec un résultat reporté de 120 511.95€ soit **253 461.95€**

En investissement

* les dépenses s'élèvent à 110 218.39€ avec des restes à réaliser de 2 500€ et un solde négatif reporté de 20 404.49 soit **363 680.34€**.

* les recettes à **363 680.34€**.

Dans la même séance est voté le taux des taxes :

- Taxe d'habitation : 8.4%
- Taxe Foncière bâti : 6.99%
- Taxe Foncière non-bâti : 41.65%
- CFE : 11.93%

POUR: 10

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Les Arques, le 27 mars 2017
Le Maire,
Jérôme Bonafous

Fait et délibéré
en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 29/03/2017
Le Maire,
Jérôme Bonafous